

**Donnez  
aux prêtres et aux salariés du diocèse  
les moyens de vivre et d'agir**

Les prêtres -en activité ou à la retraite- et les laïcs salariés qui les accompagnent sont rémunérés par le Denier de l'Église. La formation des séminaristes est également prise en charge par le Denier.

**Cette source de financement est alimentée uniquement par votre générosité.**

Grâce à votre participation au Denier, nous sommes en mesure d'accompagner l'ensemble des paroissiens dans leur vie de chrétien : la célébration de la messe, l'éveil à la foi, la préparation aux sacrements, l'action auprès des personnes âgées, malades ou démunies...

**Vous l'aurez compris, sans votre soutien, l'Église n'aurait pas les moyens d'accomplir sa mission !**

Nous lançons cet appel aux dons pour 2018 pour que, cette année encore, la Parole de Dieu puisse être annoncée dans notre monde qui a tant besoin d'espérance.

**La mobilisation de tous est primordiale** alors que seulement 1 catholique sur 10 participe à la collecte et que la famille des donateurs tend à se réduire...

**Vous souhaitez en savoir plus sur la collecte du Denier ?**

Retrouvez toutes les informations dans les tracts mis à disposition dans les églises.

N'hésitez pas à les partager pour que le plus grand nombre soit sensibilisé à l'importance de donner au Denier.

**Chaque don, même modeste, est précieux.**

**Comment faire un don ?**

Vous pouvez donner par carte bancaire sur le site [www.catholique-nancy.fr](http://www.catholique-nancy.fr) : c'est pratique, rapide et sécurisé.

Vous pouvez aussi donner par chèque libellé à l'ordre de « Association diocésaine de Nancy » à adresser directement à :

*Association diocésaine de Nancy  
11 rue de Laxou  
CS 10091  
54603 Villers-les-Nancy Cedex*

**Un grand merci par avance pour votre participation indispensable !**